

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **137 (2011)**

Heft 01: **Mitoyenneté**

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS 2/2010

La commission de vérification des comptes de la SIA ayant à priori recommandé le rejet du budget 2011, ce sujet controversé a dominé l'ordre du jour de la seconde assemblée annuelle des délégués.

Les préparatifs de l'assemblée des délégués réunie le 12 novembre 2010 avaient déjà donné lieu à de vifs débats concernant le budget de la SIA pour 2011. Le rejet était notamment conseillé par la commission de vérification des comptes de la SIA, au motif qu'un déficit opérationnel n'est pas admissible pour un exercice déterminé par des recettes au-dessus de la moyenne et faisant suite à une récente augmentation des cotisations.

Investissements exceptionnels

Hors transactions sur les impôts et les réserves, le budget affiche une perte de quelque 179 000 francs suisses. Après déductions fiscales et dissolution de provisions à hauteur de 370 000 francs, il dégage finalement un solde positif de 171 000 francs. Côté recettes, l'année 2011 sera marquée par deux reports de l'année précédente : la publication des normes sur la maintenance des

structures et celle de la norme SIA 118 « Conditions générales pour l'exécution des travaux de construction ». Côté dépenses, deux importantes actions de relations publiques dominent le programme : « Umsicht-Regards-Sguardi 2011 », ainsi que le dispositif des festivités pour les 175 ans de la SIA en 2012. Deuxième édition de la distinction nationale de la SIA pour des réalisations durables et porteuses d'avenir, « Umsicht-Regards-Sguardi 2011 » fera l'objet d'une campagne de communication majeure, avec une grande cérémonie de remise des distinctions, une exposition itinérante, un dossier de *TEC21*, un encart dans *TRACÉS* n° 5-6/2011 et diverses manifestations complémentaires. En Suisse et dans les pays limitrophes, la SIA sensibilisera ainsi un vaste auditoire aux enjeux de la durabilité et aux apports culturels décisifs des membres SIA dans l'évolution du patrimoine bâti.

Quant au 175^e anniversaire de la Société en 2012, la direction envisage de le commémorer par une fête digne de l'évènement, mais surtout par une diversité d'actions régionales impliquant les sections, afin de diffuser les valeurs de la SIA et les prestations indispensables de ses membres auprès d'un très large public.

En vue de ces opérations spéciales, la direction a décidé d'activer en 2011 des provisions à hauteur des coûts devisés pour les préparatifs du jubilé. L'argument avancé est que les réserves ne sont pas seulement destinées à contrebalancer les aléas conjoncturels, mais aussi à ménager une marge de manœuvre pour des investissements exceptionnels. Or le financement du jubilé en est un, selon Daniel Kündig. A l'issue d'échanges animés – où il s'est apparemment moins agi de débattre du principe que de pallier des déficits d'information –, les délégués ont approuvé

le budget par 31 votes positifs contre 5 négatifs.

Elections

Les délégués ont élu deux nouveaux représentants à la commission centrale des normes et règlements (ZNO/CNR) : Markus Bollhalder et Robert Leemann. Agé de 56 ans, Markus Bollhalder, architecte EPF/SIA de St-Gall, est membre du comité du Centre suisse d'études pour la rationalisation de la construction (CRB) et représentera aussi cette institution au sein de la CNR. Il y succède à Roland Gay, qui assurait cette représentation depuis la création de la CNR en 2000. Né en 1961, Robert Leemann, ingénieur électricien EPF de Berne, dirige le domaine de la réglementation technique à la division Infrastructures des Chemins de fer fédéraux suisses (CFF). Au sein de la CNR, il représentera les CFF à la suite de Manuel Bohler, démissionnaire.

Nouveaux règlements

Les délégués ont également approuvé les modifications apportées au règlement de la plus ancienne société spécialisée de la SIA, le Groupe des ingénieurs de l'industrie (GII). Des compléments essentiels concernant l'énergie et la durabilité y ont été incorporés. Le GII a en outre repris l'exploitation du centre de conseil du groupe professionnel Technique/Industrie (GP T/I), tandis que les antennes régionales du GII ont été intégrées à l'organisation faîtière dans un mouvement de simplification des structures.

Après brève discussion, le traitement du « Développement de l'organisation de la SIA » a été reporté à l'ordre du jour de la prochaine assemblée des délégués en mai 2011. Les détails de l'affaire doivent encore une fois être présentés et approfondis à cette occasion.



Culture architecturale

Accueillant l'assemblée des délégués dans les locaux du Musée suisse d'architecture (S AM) à Bâle, Sandra Luzia Schafroth, sa nouvelle directrice exécutive, et Hubertus Adam, son nouveau responsable artistique, ont informé les délégués des dernières évolutions au sein du S AM.

Sandra Luzia Schafroth a affirmé qu'après deux années difficiles et grâce aux substantiels soutiens reçus de la SIA en particulier, le musée était libéré de sa dette. Hubertus Adam a présenté les changements intervenus dans la programmation, notamment l'organisation d'expositions qui ne s'adressent pas au premier chef à des architectes, mais à un large public.

Une exposition internationale

Enfin, Martin Jann, directeur de l'exposition internationale d'architecture (IBA) qui est prévue à Bâle en 2020, a exposé les objectifs de l'IBA Basel 2020. Sous le leitmotiv « Se rapprocher et grandir ensemble », le but est de réaffirmer le primat culturel du bâti ainsi que d'explorer les modalités de la coexistence dans l'espace trinational de la région bâloise, tout comme le potentiel qui en résulte pour les quelque 830 000 habitants et 250 000 pendulaires de cet environnement urbain unique.

A partir de ce paysage culturel très particulier, il s'agit de repenser les rapports entre la ville et la campagne, en abordant les questions sociales et urbanistiques dans une perspective d'ensemble. Etendue sur trois ans, la phase de lancement de cette exposition internationale a démarré en octobre 2010 et l'appel à la soumission de projets débutera en mars de cette année.

Thomas Müller
Responsable RP/Communication SIA

PROGRAMME DE COURS SIA-FORM 1^{ER} SEMESTRE 2011

Construction en bois pour réduire les émissions de CO₂

Bulle, 11 février 2011, 9-16h30
Prix: 200.- (MB), 200.- (MP), 300.- (NM). Code: FWL200

Claim Management – comment se comporter face aux mandats supplémentaires

Lausanne, 10 et 17 mars 2011, 13h30-17h30
Prix: 450.- (MB), 550.- (MP), 650.- (NM). Code: CM32-11

Honoraires: mise au point

Lausanne, 31 mars 2011, 17-19h
Prix: 200.- (MB), 300.- (MP), 450.- (NM). Code: LHO03-11

SIA 142 et 143 – concours et mandats d'études parallèles

Genève, 7 avril 2011, 10-17h
Prix: 300.- (MB), 400.- (MP), 550.- (NM). Code: WB03-11

Nachhaltigkeit von Projekten beurteilen

Bienne, 7 avril 2011, 9-18h et 8 avril 2011, 9-17h
Prix: 625.- (MB), 755.- (MP), 890.- (NM). Code: sanu-GE11NB

<www.sia.ch/form>
Tél. 044 283 15 58
Inscription (au plus tard quatre semaines avant le début du cours): form@sia.ch (mentionner le code)

MB: membres bureaux, MP: membres personnels (membres individuels, membres partenaires et membres associés), NM: non-membres.
Rabais pour étudiants sur demande

La norme SIA 118 dans la pratique

Lausanne, 11 avril 2011, 13h30-17h30 et 12 avril 2011, 9-17h
Prix: 600.- (MB), 830.- (MP), 975.- (NM). Code: AB48-11

Planification fiscale personnelle

Lausanne, 19 avril 2011, 17-19h
Prix: 100.- (MB), 150.- (MP), 250.- (NM). Code: PS02-11

SIA 142 et 143 – concours et mandats d'études parallèles

Lausanne, 5 mai 2011, 10-17h.
Prix: 300.- (MB), 400.- (MP), 550.- (NM). Code: WB05-11

L'économie forestière et les changements climatiques

Région bernoise, 12 mai 2011, 14h15-18h15 et 13 mai 2011, 8h15-17h
Prix: 200.- (MB), 200.- (MP), 290.- (NM). Code: FWL202

Responsabilité du planificateur: un défi ?

Fribourg, 17 mai 2011, 16-19h
Prix: 300.- (MB), 400.- (MP), 550.- (NM). Code: PH01-11

Vers un management intégré

Lausanne, 18 et 19 mai, 16 juin, 7 et 8 septembre 2011, 8h30-16h30
Prix: 4930.- (MB), 4930.- (MP), 5800.- (NM). Code: sanu-UM11AT

Dépassement des coûts

Genève, 23 mai 2011, 16-19h
Prix: 300.- (MB), 400.- (MP), 550.- (NM). Code: HP05-11

Matériaux à risques dans les bâtiments

Région Lausanne-Yverdon, 26 mai 2011, 9-17h
Prix: 485.- (MB), 585.- (MP), 690.- (NM). Code: sanu-IB11GR

Responsabilité du planificateur : un défi ?

Lausanne, 06 juin 2011, 16-19h
Prix : 300.- (MB), 400.- (MP), 550.- (NM). Code : PH02-11

Le droit d'auteur

Genève, 21 juin 2011, 16-19h
Prix : 85.- (MB), 125.- (MP), 200.- (NM). Code : UR06-11

Structures portantes E0 : introduction

Lausanne, 21 juin 2011, 13h30-17h
Pour prix et cours d'utilisateurs voir
www.sia.ch/form. Code : TNE0L-11

(SIA-Form)

NOUVELLE PRÉSIDENTE DU GROUPE PROFESSIONNEL ARCHITECTURE DE LA SIA

Dès le 1^{er} janvier 2011, Sabrina Contratto présidera le groupe professionnel Architecture (GPA). Architecte, co-sociétaire et directrice du bureau Baumschlager et Eberle, elle succède au président fondateur Lorenz Bräker.

Avec plus de 6 000 membres, le groupe professionnel Architecture (GPA) est le plus grand des quatre groupes professionnels de la SIA. Agée de 37 ans et mère de deux enfants, Sabrina Contratto a été retenue par une commission de nomination pour son expérience du métier d'architecte sous les diverses facettes de la haute école, du bureau d'études et du travail en commission.

Après avoir été assistante de projet auprès de la chaire du professeur Dietmar Eberle à l'EPFZ, Sabrina Contratto a piloté des réalisations en Chine et à Zurich. Devenue partenaire dirigeante de Baumschlager Eberle Zurich en octobre 2007, elle est également active au sein de la commission SIA pour les normes du bâtiment depuis septembre 2006.

A la tête du GPA, Sabrina Contratto vise le renforcement du groupe comme instance privilégiée dans la promotion des intérêts propres aux architectes. Elle entend aussi se battre pour un engagement accru de la nouvelle génération dans l'action socio-professionnelle.

(SIA)

PRIX D'INNOVATION EN DYNAMIQUE DES STRUCTURES

Le domaine de la dynamique des structures et du génie parasismique, relativement récent, connaît une évolution rapide. De nouvelles connaissances et méthodes devant être intégrées dans les normes de construction et dans la pratique sont régulièrement acquises et développées. C'est pourquoi l'innovation revêt une grande importance dans ce domaine. La Fondation pour la Dynamique des Structures et le Génie Parasismique décernera pour la deuxième fois en 2011 un Prix d'innovation en dynamique des structures, destiné



à valoriser des travaux exceptionnels (image : simulateur sismique développé à l'EPFZ par Markus Baumann, lauréat 2008). Ce prix, comprenant une récompense de 5 000 francs suisses et un diplôme d'honneur, sera remis à une personnalité ayant beaucoup apporté à ce domaine grâce à des innovations exceptionnelles.

Le lauréat ou la lauréate aura réalisé des travaux de premier plan, représentant des avancées originales et durables en dynamique des structures et génie parasismique, dans le domaine scientifique, technique, juridique ou poli-

tique. Il peut s'agir de l'œuvre d'une vie ou d'une prestation limitée dans le temps. Le jury sera constitué du conseil de la fondation. Les candidats peuvent être présentés par toute personne jusqu'au 31 mars 2011. De plus amples informations sont dispensées sur le site <www.baudyn.ch>. Il n'est pas possible de s'inscrire soi-même.

(SIA)

COMMISSION DES NORMES SIA 265 – CONSTRUCTION EN BOIS

Les propriétés caractéristiques et les valeurs de calcul du bois lamellé collé (BLC) figurant dans la norme SIA 265/2003 « Construction en bois », impliquent que le bois lamellé collé soit produit par une entreprise disposant d'une qualification reconnue, selon les directives de l'association suisse pour le bois lamellé collé SFH. Ces directives exigent un autocontrôle continu du processus de production, vérifié par un organe de contrôle indépendant.

La surveillance indépendante de l'entreprise est effectuée par la Haute Ecole Spécialisée Bernoise, département Architecture, Bois et Génie civil, Bienne. L'attestation est valable pour le BLC. Elle est renouvelée pour une durée d'une année après examen subi avec succès. L'attestation ne s'étend pas à d'autres produits collés.

Le BLC avec certificat CE de conformité (marquage CE) répond aux mêmes exigences et permet l'utilisation des valeurs de calcul de la norme SIA 265/2003.

La SIA tient un registre public des entreprises qui ont subi avec succès l'examen portant sur le contrôle continu du processus de production par un organe de contrôle indépendant, ou de celles qui disposent d'un certificat CE de conformité pour leur produits en bois lamellé collé.

(SIA)